

Rapport moral 201 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le XXXX XXXXXXXX 2014

2013 : Gouverner, c'est choisir !

L'arrivée d'une nouvelle majorité élue en mai 2012 semble éprouver une réelle difficulté à oser rompre avec cette écologie des mots qui peinent à entrer en résonance avec des actes ambitieux. En lieu et place du changement attendu, nous avons ainsi assisté à un flottement persistant traduisant manifestement une crainte de mettre en œuvre cette transition écologique qui tient pourtant le haut des discours politiques.

Alors que le débat national sur la transition énergétique a souffert d'un manque criant d'animation politique, alors que l'année 2013 fut une nouvelle fois marquée par le remplacement de la ministre de l'écologie, alors même que l'État a adopté de trop nombreuses décisions démontrant le peu de cas qu'il fait d'une politique écologique cohérente, l'association a constaté qu'après le temps du Grenelle où les belles phrases et engagements ont saturé l'agenda médiatique, le temps du reflux à gagner l'opinion publique.

Face à la crise économique qui n'est que le résultat d'une incapacité des décideurs à prendre en compte les limites écologiques, une majorité semble se détourner des enjeux environnementaux et climatiques, les associant à de nouvelles contraintes et nouvelles taxes. Faute de perspectives émancipatrices, perçue comme éminemment castratrice, l'écologie attire moins et semble passer au second plan des priorités.

Faute d'ancrage dans les territoires, force est de constater que l'écologie est soumise à la versatilité des conjonctures, amenant les décideurs à écouter et entendre les revendications catégorielles trop souvent éloignées de ce qu'il faudrait faire pour inscrire la transition écologique dans la durée.

Les déconvenues furent nombreuses mais la résistance face au rouleau compresseur d'un productivisme en crise systémique s'organise. Agir pour l'Environnement y a pris toute sa place. Tout au long de l'année 2013, l'association a mobilisé son réseau pour s'opposer et proposer.

S'opposer aux pesticides, aux perturbateurs endocriniens, à l'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires ou encore à la relance des travaux à Notre-Dame des Landes. Proposer aussi et surtout durant le débat sur la transition énergétique, pendant les échanges entourant la proposition de loi sur la téléphonie mobile ou sur l'agriculture biologique.

2013 fut donc une année tout en paradoxe. Jamais la crise ne fut aussi prononcée ; jamais le gouvernement n'aura autant tergiversé avant d'envisager le début d'un commencement d'un éventuellement mouvement en faveur de la transition écologique. Jamais Agir pour l'Environnement n'aura eu autant conscience de l'impérieuse nécessité à structurer son réseau d'adhérents, fort de 3000 adhérents, afin de peser réellement et localement sur les décideurs politiques.

Nos échecs, trop nombreux à l'heure des crises écologiques, doivent nous amener à changer de stratégie et oser regarder en face nos carences. De cet état de lieu sans concession que nous devons mener ensemble doit naître une nouvelle ambition. Nous avons su, collectivement, faire reculer les tenants des gaz de schiste ou les promoteurs des OGM car une contestation locale et radicale s'est exprimée avec détermination et sur la durée. Le Grenelle a amené le monde associatif à privilégier des négociations au sommet sans base mobilisée. Au terme de cette séquence peu productive, nous devons avoir l'honnêteté de reconnaître le peu de résultats obtenus.

Charge à nous toutes et tous de retrouver les sentiers de la mobilisation, accepter de rompre avec les facilités de la réunionite *grenellienne* et enfin privilégier le travail local d'éducation populaire sans lequel aucune décision écologique ne sera soutenue et défendue face aux lobbies déterminés à conserver leurs acquis.

Philippe COLOMB
Président

Rapport d'activité 2013 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le XXXX XXXXXXXX 2014

1) Vie de l'Association

Au cours de l'année 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois (les 16 janvier, 12 mars, 11 juin, 19 septembre et 15 novembre 2013). Les membres du Conseil d'administration ont pu poursuivre les échanges initiés durant les CA physiques sur la liste électronique réservée aux administrateurs-trices.

Le 13 juin, à l'issue d'une nouvelle procédure permettant l'expression des 2120 adhérents à jour de cotisation au 31 décembre 2012, une Assemblée générale ordinaire rassemblant les délégués des collèges « membres d'honneurs » et « adhérents » ont élu de nouveaux représentants au conseil d'administration et adopté les rapports moral, d'activité et financiers. Deux séminaires ont également réuni les administrateurs-trices et permanents de l'association afin d'engager une réflexion en vue d'aboutir à l'adoption d'un plan stratégique auquel sera joint en 2014, un plan d'activités. Les deux plans tentent d'inscrire l'activité de la structure sur les trois prochaines années.

Il est à noter que pour la seconde année consécutive, l'association a franchi la barre symbolique des 2000 adhérents. Mieux, avec plus de 3207 adhérents (dont 427 adhésions en ligne), l'association a réussi à accroître significativement le nombre de ses adhérents. Plus de 775 adhérents (dont 47 en ligne) ont opté pour un prélèvement automatique, assurant de fait à la structure une assise financière non négligeable.

Sept documents ont été édités en 2013 dont une lettre-bilan envoyée à l'occasion de la semaine sans pesticide, trois campagnes (bien-être animal, pesticides et perturbateurs endocriniens), deux alertes (téléphonie mobile, durée de vie des centrales nucléaire) et un appel à don, envoyés aux adhérents et signataires de l'association. Dans le cadre de la mobilisation contre les grands projets inutiles, l'association a coordonné la rédaction du petit livre noir des grands projets inutiles dont le succès s'est vérifié tout au long de l'année. Rien que dans son réseau, Agir pour l'Environnement a ainsi diffusé plus de 700 exemplaires du petit livre noir.

Quarante-un communiqués a été adressée à la presse et relayée sur les différents espaces électroniques que constituent la page facebook d'APE (74 000 « fans »), ainsi que l'espace twitter (5800 « followers ») et le site internet de l'association (9 400 visites/mois). Parallèlement à la diffusion de communiqués, 68 articles comprenant des points de vue, réactions, vidéos et dessins d'Agir ont été diffusés sur le blog. En complément des réseaux sociaux, Agir pour l'Environnement diffuse un courriel-actu (information) à environ 34 000 personnes et un courriel-action (mobilisation) à environ 100 000 personnes. Cinq courriel-actu et 17 courriels-action ont été diffusés à une base d'adresses toujours plus larges et sur des thèmes aussi variés que : Notre-Dame des Landes, le projet des 1000 vaches, les pesticides, la suppression des pages Planète du Monde, le Jour de la Nuit.

Au-delà du site institutionnel de l'association, des sites thématiques initiés par l'association ont vu le jour (1000vaches-nonmerci.fr, zones-sans-pesticides.fr) La boutique en ligne (+17,12% de visites par rapport à 2012) ainsi que la page offrant la possibilité d'adhérer en ligne ont connu une affluence record (7629 visites). Un espace-personnel dédié aux adhérents a également été créé où 182 adhérents se sont inscrits.

La cinquième édition du Jour de la Nuit, coordonnée par Agir pour l'Environnement, a connu une fois encore un véritable succès avec plus de 400 animations locales organisées simultanément en France le 13 octobre 2013.

L'équipe de salariés permanents a évolué en 2013 et est appelé à évoluer dès le 1^{er} janvier 2014 :

- **Stephen Kerckhove**, délégué général assure l'animation de l'équipe, représente l'association. Il suit l'exécution du budget et assure notamment le suivi des campagnes Climat et Energie / Transport et infrastructures / Publicité et Téléphonie mobile;
- **Larissa de Kokcho**, embauchée avec l'appui de la région Ile-de-France en tant que coordinatrice des campagnes Agriculture/Santé environnement a demandé et obtenu la fin de

son contrat via une rupture conventionnelle prenant effet le 02 septembre 2013. Une nouvelle personne est appelée à la remplacer dès le 1^{er} janvier 2014.

- **Sophie Bordère**, embauchée avec l'appui de la région Ile-de-France en tant que coordinatrice des campagnes Gouvernance mondiale/Eau/Gaz de schiste/Pesticides.
- **Martin Serieye** a été embauché à temps partiel (40%) afin de s'occuper de l'activité Web de l'association. Il a développé notre communication externe en animant les réseaux sociaux tout en développant de nouveaux outils.
- Durant six mois, **Myléna Maffrand** a été stagiaire d'Agir pour l'Environnement. Elle a eu pour mission d'animer le Jour de la Nuit, en lien avec Larissa de Kochko puis Stéphen Kerckhove.

Agir pour l'Environnement a adhéré à plusieurs réseaux notamment au Réseau Action Climat, Réseau Sortir du nucléaire, à InfOGM, à NatureParif et à l'Ordif.

L'association a par ailleurs assisté à la Conférence environnement et participe activement au débat national sur la transition énergétique. Elle a également assisté à la commission de concertation parisienne sur la téléphonie mobile.

2) L'action générale d'Agir pour l'Environnement

En 2013, deux « Alerte », trois campagnes ainsi qu'une lettre d'Agir pour l'Environnement ont été diffusées auprès des adhérents et signataires de l'association. Parallèlement aux outils traditionnels (document de campagne), l'association a également organisé une conférence en présence d'Amory Lovins, la cinquième édition du Jour de la Nuit, lancer le comité des élus pour les alternatives aux pesticides. Des sites pétitions sont venus compléter les mobilisations citoyennes.

Alerte n°16 – Téléphonie mobile : Une loi... maintenant !

Campagne n°37 – Alerte aux pesticides

Alerte n°38 – Elevage industriel : Tous victimes !

Alerte n°39 : Perturbateurs endocriniens : Environnement perturbé, santé menacée

Alerte n°17 – Nucléaire : Refusons l'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires

A. Des campagnes collectives de mobilisation

Au terme d'une année particulièrement dense en activités, force est de constater que l'association aura su lancer des campagnes dont les thèmes furent systématiquement en phase avec l'actualité : Une campagne dénonçant l'élevage industriel quelques semaines après la première crise de la viande de « bœuf » composée de « minerais » de cheval, une autre campagne pour les alternatives aux pesticides à l'occasion de la semaine sans pesticides, une alerte contre l'allongement de la durée de vie des centrales quelques jours avant la tenue du conseil de politique nucléaire, la publication du petit livre noir des grands projets inutiles durant le rassemblement contre les GPII à Notre-Dame des Landes ou encore l'organisation d'un colloque sur l'efficacité énergétique à quelques semaines de la fin du débat sur la transition énergétique.

A l'occasion des deux séminaires organisés par Agir pour l'Environnement en vue d'adopter un nouveau plan stratégique, l'accès s'est porté sur les résultats et la nécessaire évaluation des outils et de leur efficacité intrinsèque. Le format « papier » privilégié par l'association pour mener à bien son travail de mobilisation citoyenne garde sa pertinence même si le développement des espaces « électronique » doit être également une priorité de l'association.

A l'issue d'une année 2012 où l'association avait choisi de multiplier les Alertes (document plus souple à réaliser mais moins diffusé car lancé sans soutien de partenaires), Agir pour l'Environnement a recentré son activité sur les documents traditionnels, au premier rang desquels nous retrouvons les campagnes menées en partenariat. Plus coûteuse à imprimer et diffuser, les campagnes sont néanmoins plus intéressantes car mobilisant plus largement. De fait, l'investissement de l'association se traduit par des résultats et une efficacité bien meilleure. Enfin, l'articulation « papier » et espace électronique nous a permis de relancer des campagnes en améliorant de fait la réactivité de la structure.

Les nouvelles campagnes d'Agir pour l'Environnement en 2013

Alerte n°16 : Téléphonie mobile : Une loi... maintenant !

Date de lancement : Janvier 2012

Diffusion : 20.000 exemplaires

Partenariat : Priartém

Contexte : La controverse entourant le développement de la téléphonie mobile ne cesse de s'amplifier depuis 2001. Malgré le Grenelle des ondes et l'introduction de la loi Grenelle2 de mesures législatives, la situation n'a cessé de se dégrader. Le groupe EELV, profitant de l'une de ses fenêtres parlementaires a inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale une proposition de loi. Au cours de l'année 2013, un nouveau rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail sur les effets sanitaires potentiels d'une exposition aux ondes de la téléphonie mobile a été publié, corroborant les incertitudes du dernier rapport de 2009. Enfin, un rapport remis au premier ministre a mis en avant la nécessité de rendre aux maires la possibilité de mener à bien une concertation et ainsi remplir sa mission de « premier magistrat ».

Action de l'association : Quelques semaines avant le débat parlementaire entourant la proposition de loi sur la téléphonie mobile, Agir pour l'Environnement a édité une Alerte en partenariat avec l'association Priartém.

Résultats : L'initiative parlementaire engagée par les députés EELV a connu un cheminement parlementaire particulièrement chaotique. Bien que la députée Laurence Abeille est acceptée quelques compromis afin de rassembler une majorité parlementaire, notamment en intégrant des amendements durant le débat en commission des affaires économiques, la loi a été renvoyée en commission à l'occasion du débat parlementaire. Procédure exceptionnelle qui a mis un terme à cette procédure législative. Pour la réinscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, il faudrait que le groupe EELV réutilise leur niche parlementaire. Au regard du nombre restreint de niches dont bénéficie le groupe EELV, il est assez improbable que cette proposition de loi soit réinscrite à court terme. Pour ménager son allié écologiste, le groupe PS a obtenu du premier ministre qu'un rapport soit réalisé sur la sobriété électromagnétique. Ce rapport a été remis au premier Ministre en décembre 2013. Parallèlement à ce rapport, la députée Laurence Abeille a re-proposé cette proposition de loi en tenant compte des critiques formulées durant la première initiative.

Documents produits : Alerte, Courriel-action diffusé à plusieurs dizaines de milliers d'internautes, communiqué de presse.

Campagne n°37 : Alerte aux pesticides

Date de lancement : Mars 2013

Diffusion : 75.000 exemplaires

Contexte : Dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides qui a lieu chaque année entre le 20 et 30 mars, et dans le prolongement des campagnes précédentes sur la thématique agricole (semences, OGM, pesticides, agriculture bio), Agir pour l'environnement a souhaité lancer une campagne de mobilisation citoyenne axée sur les victimes particuliers des pesticides (riverains, jardiniers du dimanche, citoyens...) afin de sensibiliser les citoyens aux risques sanitaires des pesticides présent aussi bien dans l'eau que dans l'air et l'alimentation et afin de faire pression sur les décideurs politiques pour les inciter à mettre en place des politiques de protection des populations et de réduction de l'utilisation des pesticides.

Évolution : Agir pour l'environnement a ainsi lancé en mars 2013, une campagne intitulée « Alerte aux pesticides » axée sur les « particuliers » victimes des pesticides. Édité à 75 000 exemplaires, elle regroupe 18 partenaires représentant des organisations agricoles, de santé, d'éducation populaire, de consommateurs bio ainsi que des associations « expertes » sur le domaine des pesticides, des associations de victimes et bien sûr des associations environnementales.

La diffusion de cette campagne via notre réseau d'adhérents et de signataires et via les réseaux de nos partenaires a permis un nombre de retours important en peu de temps. Plus de 6 800 participants

ont envoyé une carte-pétition aux cibles de la campagne. La campagne a pu s'appuyer sur l'écho rencontré par la Semaine pour les alternatives aux pesticides et sur le salon Primevère à Lyon. De nombreuses plaquettes ont en effet été diffusées lors de ces différents événements.

Site Internet : Dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides et de la campagne « Alerte aux pesticides », Agir pour l'environnement et Générations Futures ont lancé la carte de France participative des zones sans pesticides : www.zones-sans-pesticides.fr.

Ce site de géomobilisation a pour but d'inciter tous les acteurs, que ce soit les agriculteurs, les jardiniers amateurs, les consommateurs, les commerçants, les parents d'élèves etc. à indiquer leur zone sans pesticides ainsi qu'à ajouter une photo de la zone en question. En moins de 48 heures, la barre des 1000 zones sans pesticides a été atteinte et depuis, les zones sans pesticides ne cessent de fleurir (plus de 5 000 zones quelques mois après). Cela montre bien l'importance des attentes citoyennes quand à la réduction, voire l'interdiction des pesticides. Le caractère ludique et pédagogique de cette carte de France des zones sans pesticides est sans conteste l'une des raisons expliquant le succès de cette initiative. Un effort tout particulier a été fait afin d'améliorer l'ergonomie et l'esthétique de ce site, moyennant le recours à un webdesigner et un développeur professionnels.

Comité des élus pour les alternatives aux pesticides : Agir pour l'environnement, en partenariat avec Générations Futures et l'UNAF ont choisi de lancer un comité des élus pour les alternatives aux pesticides, dans le cadre de la campagne « Alerte aux pesticides » et pendant la Semaine pour les alternatives aux pesticides (20-30 mars 2013). Un petit déjeuner Bio (fourni par Biocoop) de lancement a été organisé à l'Hôtel de la Questure de l'Assemblée Nationale le 27 mars dernier, à l'invitation de Denis Baupin et en présence d'une vingtaine de parlementaires et d'une vingtaine de journalistes.

Des interviews des intervenants ont été réalisées, montées et mises en ligne en un temps record sur Youtube : <http://www.youtube.com/user/APEenvironnement>

Dans le cadre de ce comité, le site www.comiteeluspesticides.fr a été mis en place afin que les élus puissent signer la charte et s'engager. Suite au petit déjeuner, plus de 150 élus de tous bords politiques ont signé la charte des élu-es pour les alternatives aux pesticides et les chiffres n'ont cessés d'augmenter puisque nous en sommes aujourd'hui à plus de 350 signataires.

Documents produits : document de campagne C37, communiqués de presses, articles site Internet, lettres aux cibles de la campagne, bilan de la campagne.

Campagne n°38 : Elevage industriel : Tous victimes

Date de lancement : Juin 2013

Diffusion : 80.000 exemplaires

Partenariat : Association des végétariens de France, L214

Contexte : La consommation de viande tend à ne plus progresser en France, indiquant une possible prise de conscience des effets sanitaires et environnementaux d'une généralisation de produits issus d'animaux. De plus, le bien-être animal prend une place de choix dans le choix des consommateurs qui optent de plus en plus pour une alimentation exempte de produits animaux.

L'apparition d'algues vertes sur les plages bretonnes et normandes oblige les riverains de cette nuisance mais aussi les décideurs politiques à questionner le modèle de l'élevage industriel, dont les effets sur le bien-être animal, sur les écosystèmes et sur les éleveurs eux-mêmes ne sont plus à démontrer. Optant pour la production d'une alimentation de mauvaises qualités, ce modèle est en crise structurelle depuis de nombreuses années et ne survit qu'à grands coups d'aides publiques directes et indirectes.

L'affaire de la viande de « bœuf » composée de « minerais » de cheval est venu illustrer les dérives d'un système agro-alimentaire sans foi ni loi, prêt à tout pour maximiser les bénéfices, quitte à passer par une cascade d'intermédiaires plus ou moins scrupuleux afin de cacher aux consommateurs finales ces « petits » arrangements avec la loi. Cette affaire des lasagnes a profondément choqué l'opinion publique et entraîné une véritable prise de conscience sur la place prise par la viande dans les menus.

Action de l'association : Agir pour l'Environnement, en partenariat avec une vingtaine d'associations a souhaité mettre un coup de projecteur sur les dérives du système agro-alimentaire qui privilégie encore et toujours la quantité à la qualité. Constatant que ce système *fordiste* traite les hommes, les

animaux et les écosystèmes afin la même morgue et le même désintérêt cynique, l'association a souhaité réunir autour d'une même plate-forme éleveurs responsables, écologistes et acteurs de la cause animale.

Pour ce faire, Agir pour l'Environnement a produit un document de campagne réclamant un véritable statut de l'animal permettant de reconnaître un droit à « nos amis les bêtes » et ainsi établir une gradation dans les sanctions pénales en cas de maltraitance animale. L'association a également souhaité démontrer les effets sur les écosystèmes et la qualité de l'eau de ce type d'élevage industriel et ce afin de recréer un intérêt à agir de ces individus, véritables victimes collatérales.

En partenariat avec les associations CIWF, l'association des végétariens de France et L214, Agir pour l'Environnement a organisé une série de ciné-débats sur le thème de l'élevage industriel, permettant de réunir plusieurs centaines de personnes.

Faisant suite à la mobilisation protéiforme des « bonnets rouges » en Bretagne, le premier ministre a annoncé qu'un plan d'avenir agricole serait présenté afin de soutenir le secteur en crise perpétuel de l'élevage industriel. Agir pour l'Environnement a rédigé et publié sur le site de MédiaPart, une tribune dénonçant ce plan, qui brille surtout par son conservatisme et son manque de vision d'avenir.

Mobilisation en ligne : Agir pour l'Environnement a décidé de mobiliser sa communauté en ligne en lançant le site www.1000vaches-nonmerci.fr qui a recueilli plus de 37 000 signatures et généré plus de 58 000 visites.

Documents produits : Campagne, flyers, communiqués de presse, vidéos, lettre ouverte

Campagne n°39 – Perturbateurs endocriniens : Environnement perturbé, santé menacé !

Date de lancement : Septembre 2013

Diffusion : 75.000 exemplaires

Partenariat :

Contexte : Suite à la consultation publique sur la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (SNPE) et alors qu'à Bruxelles se négocie la future définition réglementaire des perturbateurs endocriniens, Agir pour l'environnement, dans le prolongement de la campagne « Alerte aux pesticides » et de ses activités sur les thèmes santé-environnement a décidé de lancer une campagne sur les perturbateurs endocriniens, afin de sensibiliser les citoyens aux risques sanitaires de ces produits chimiques et de faire pression sur les décideurs afin qu'ils mettent en place des règles de protection des populations et de réduction de notre exposition à ces produits chimiques.

Evolution : Agir pour l'environnement a ainsi lancé en septembre 2013 une campagne de mobilisation citoyenne intitulée « Perturbateurs endocriniens : Environnement perturbé, santé menacée ! ». Editée à 75 000 exemplaires, elle regroupe 12 partenaires représentant des associations expertes, des associations de jeunesse, des organisations environnementales et agricoles...

Trois mois après le lancement, plus de 6 900 personnes ont participé à la campagne en renvoyant les cartes-pétitions. Des réponses par lettres ont été reçues de la part du Ministère du redressement productif et du distributeur Intermarché, deux des cibles de la campagne.

Cette campagne se poursuivra sur le début de l'année 2014 avec une plus ample mobilisation citoyenne, à l'occasion notamment de la publication par l'Union Européenne de la définition réglementaire des perturbateurs endocriniens. De même, des demandes de rendez-vous avec les cibles seront envoyées dès le mois de janvier 2014.

Documents produits : Campagne, lettres, communiqués...

Alerte n°17 – Refusons l'allongement de la durée de s centrales nucléaires

Date de lancement : Novembre 2013

Diffusion : 20.000 exemplaires

Contexte : La France dispose d'un part nucléaire qui assure plus de 75% de la production de son électricité. Le Chef de l'Etat s'est engagé, durant la campagne présidentielle à réduire cette part à 50%. Pour donner corps et substance à cette objectif, un débat national sur la transition énergétique a été lancé en 2012 et se déroulant sur tout au long de l'année 2013. Prévue initialement dans la foulée de ce débat, une loi devrait être présentée aux parlementaires à la fin du premier semestre 2014 pour une adoption définitive fin 2014. En sus de cet objectif affiché, le chef de l'Etat a réitéré son engagement de voir fermer la plus vieille centrale nucléaire (composé de deux réacteurs) à Fessenheim avant la fin 2016.

Par habitude, réflexe ou conditionnement, un débat sur l'énergie se résume trop souvent à un débat sur l'électricité, pour se terminer en polémiques inaudibles sur l'électricité nucléaire. Bien que structuré en collectif, le réseau d'associations dont a fait parti Agir pour l'Environnement n'a pas réussi à transcender cet écueil. Le débat s'est, comme de mauvaises coutumes réduit à un échange plus ou moins policé entre acteurs aux intérêts divergents. Même si des synergies sont indubitablement apparues avec certains représentants des collectivités locales, l'opposition du Medef, associée pour l'occasion à la plupart des syndicats, n'a pas permis de déboucher sur une dynamique progressiste.

Le secteur des transports a été sacrifié. Malgré les demandes répétées des associations, la présence du ministre des transports n'a été obtenue qu'au terme du débat alors qu'il eut fallu que ce ministère soit au cœur du débat comme le fut la ministre de l'écologie.

En terme de jeu d'acteurs, force fut de constater le peu de poids politique de la ministre (remerciée avant la fin du débat et remplacé par Philippe Martin) et son relatif isolement dans le jeu gouvernemental. Enfin, il est à noter que la forme même prise par le débat n'a pas été de nature à permettre de créer une dynamique. Le nombre assurément pléthorique d'acteurs, le nombre d'échelons plus ou moins décisionnaires et la présence de représentants du lobby nucléaire (au premier rang desquels l'ancienne PDG d'Areva) fut clairement un signal oh combien symbolique.

Ce débat semble avoir été un passage obligé sans réelle motivation de la part du pouvoir politique, prisonnier de ses ambiguïtés et volonté de ménager le chou radioactif et la chèvre écologique.

De fait, au terme de ce débat qui a néanmoins adopté (malgré l'hostilité du Medef) le principe d'une division par deux de la consommation finale d'énergie d'ici à 2050, la balle est envoyé dans le camp des parlementaires qui garderont une très (trop ?) grande latitude pour interpréter des « conclusions » peu lisibles et loin d'être partagées par la totalité des acteurs participants à ce débat.

Action de l'association : A l'annonce informelle distillé par médias interposés d'un éventuel prolongement de la durée de vie des centrales nucléaires, l'association a souhaité lancer une Alerte dont la seule et unique cible est le président de la République, président à ce titre du Conseil de Politique Nucléaire. Plus de 8000 cartes-pétitions ont été adressées au président de la République en une quinzaine de jours, marquant de fait une opposition forte du réseau d'Agir pour l'Environnement à l'égard d'un tel prolongement. Du fait de cette mobilisation et des risques d'implosion de la majorité gouvernementale, le président de la République a renoncé à prolonger la durée de vie des centrales nucléaires. En l'absence de décision formelle, force est pourtant de constater que le temps joue contre nous, puisque sans rupture, sans engagements forts en faveur d'un vaste plan de soutien aux énergies renouvelables et à la sobriété énergétique, il n'y aura pas d'autres alternatives que de prolonger la durée de vie des réacteurs. Il y a donc urgence à adopter enfin des mesures réglementaires et fiscales engageant la France sur la voie de la transition énergétique.

Colloque « Transition énergétique : Moins, mieux, autrement » : A l'invitation de Denis Baupin, vice-président de l'Assemblée nationale, Agir pour l'Environnement, le Réseau Action Climat et du Réseau pour une Transition Energétique ont accueilli Amory Lovins, fondateur du concept « nagawatt ». Monsieur Lovins, présent sur Paris à l'occasion de la publication de son livre « Réinventer le feu » paru aux éditions Rue de L'Echiquier a introduit un débat qui a ensuite fait place aux différentes organisations parties prenantes au débat national sur la transition énergétique (Fondation Abbé Pierre, CFDT...). Ce débat a été conclu par Thierry Salomon, président de l'association Néagawatt.

Documents produits : Campagne, alerte, carte-invitation, acte du colloque, communiqué de presse

B. Actions spécifiques d'Agir pour l'Environnement en 2013

En 2013, l'association a organisé un grand nombre d'actions spécifiques liées aux campagnes de mobilisation citoyenne. Ces opérations ont eu le mérite de faire vivre les campagnes en associant plus largement le grand public et les décideurs politiques et économiques.

Cinquième édition du Jour de la Nuit : La cinquième édition du Jour de la Nuit, organisée le 12 octobre 2012 atteint une maturité permettant d'envisager une évolution pour les prochaines éditions. Cette opération continue à sensibiliser les citoyens sur les conséquences de la pollution lumineuse. Elle permet de renouer un lien avec la nuit noire et magique, grâce à la mise en place de plus de 500 événements ! L'engouement est toujours aussi fort et cette festivité devient un moment incontournable de l'année.

Toute la mise en œuvre du projet est menée par Agir pour l'environnement en partenariat avec une vingtaine de structures. Cette année, la coordination du Jour de la Nuit incombe essentiellement à Agir pour l'Environnement.

La cinquième édition du Jour de la Nuit a réuni 23 partenaires : associations de protection de l'environnement, associations d'éducation populaire, associations de collectivités locales et regroupement de gestionnaires d'espaces naturels et de structures de projets territoriaux.

Grâce à une meilleure prise en compte des partenaires, ces derniers ont mieux relayé l'évènement. Des prises de constat (riches d'avenir) ont été nouées avec notamment le ministère de la culture ainsi qu'avec quelques collectivités locales qui devraient se concrétiser l'an prochain.

Avec 500 manifestations organisées, plus de 250 collectivités locales et 150 organisations locales organisatrices, le Jour de la nuit devient donc un événement ancré dans l'agenda annuel.

L'année dernière, le succès était déjà énorme et nous en étions à 600 événements organisés sur toute la France. Les 500 événements de cette année et surtout son internationalisation naissante nous donne vraiment confiance en l'avenir pour la diffusion et la survie de cet événement annuel !

L'outre-mer a été très présente cette année plus que les autres années. Cet événement se développe donc aussi dans les DOM-TOM (et en Nouvelle Calédonie).

Greenwashing / Condamnation du constructeur Hyundai : Après avoir déposé une plainte devant le Jury de déontologie de la publicité à la suite de la diffusion d'une publicité faussement écologique de Hyundai, l'association a obtenu la condamnation du constructeur. Le constructeur promouvait une voiture l'i40, émettant jusqu'à 159 g/CO2 par km avec le slogan « des performances extrêmes et émet de très faibles émissions.

L'association a également dénoncé l'organisation d'un débat co-organisé par Le Monde et McDonald's sur l'alimentation verte.

Cyberaction Page Planète du Monde : Suite à des rumeurs persistantes confirmées par des informations internes, Agir pour l'Environnement a souhaité mobiliser son réseau afin d'éviter la suppression du service Planète et de la page éponyme du Monde. Malgré les dénégations du journal de référence, force fut de constater que cette « information » a été confirmée par la suite. L'association a souhaité, contrairement à la ligne qu'elle s'est fixée depuis 17 ans, cibler le quatrième pouvoir, à savoir un média en indiquant bien clairement qu'il ne s'agissait pas de faire pression sur le contenu des dites pages Planète mais d'éviter la suppression d'un espace d'information essentiel. Plus de 2000 personnes ont envoyé un courriel au médiateur du Monde qui a consacré l'un de ses papiers parus dans le Monde à la cyber-action d'Agir pour l'Environnement.

Grands Projets Inutiles et Imposés : Parce qu'Agir pour l'Environnement s'oppose depuis de nombreuses années à de nombreux projets inutiles (nucléaire, autoroute, aéroport...), l'association a décidé de coordonner la rédaction d'un petit livre noir des grands projets inutiles. En quelques semaines, l'équipe permanente de l'association a réuni une trentaine de textes décrivant les principaux projets inutiles. Financé par le biais du site Ulule, spécialisé dans le financement participatif, ce livre a pu être largement diffusé. Fort du soutien des « uliliens », Agir pour l'Environnement a renoncé à ses droits d'auteurs, permettant ainsi à l'éditeur de vendre ce livre à un prix relativement modeste et ainsi assurer le succès de ce livre.

L'association s'est mobilisée à l'occasion du grand rassemblement contre les grands projets inutiles organisés à Notre-Dame des Landes début août. L'association a également suivi le cheminement du schéma national des infrastructures de transport en rencontrant à de multiples reprises les parlementaires membres de la commission Mobilité 21. Ce rapport remet en cause un certain nombre de présupposés favorables à la construction de grands projets d'infrastructures.

L'association s'est également mobilisée en faveur de l'écotaxe « poids lourds », dénonçant les reculs du gouvernement qui ont ouvert la porte à la mobilisation des « bonnets rouges ». L'association, en partenariat avec le réseau Action Climat, a remis au ministre des transports le diplôme de « poids lourds » du gouvernement pour son soutien au secteur du transport de marchandise par voie routière.

A la suite d'une conférence de presse durant laquelle le préfet de Loire-Atlantique a annoncé l'imminence d'une reprise des travaux de construction du projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes. L'association a saisi en urgence son réseau afin d'interpeller ce préfet. En quelques jours, plus de 8000 courriels ont été adressés aux préfets, illustrant une nouvelle fois la détermination des réseaux militants à s'opposer à ce projet coûteux, inutiles et *climaticides*.

C. Autres actions d'Agir pour l'Environnement en 2013

Détail des courriels-hebdos et courriels-actions envoyés :

Courriel Hebdo :

20/02/2013 - Courriel'Hebdo // Combien dans votre département ?
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/omip.html>
08/05/2013 - Courriel'Hebdo // Pesticides - L'heure du bilan : on avance !
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/vloh.html>
06/06/2013 - Courriel'Hebdo // Pour le tri des biodéchets ! <http://19.r.mailjet.com/nl/0o/638l.html>
16/09/2013 - Courriel'Hebdo // Manifestez contre la ferme-usine des 1000 vaches
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/rk9g.html>
13/12/2013 - Courriel'Hebdo // Spécial Grands Projets Inutiles <http://19.r.mailjet.com/nl/0o/x1lq3.html>

Courriel Action :

04/01/2013 - ■■■■■ Mercis ! <http://19.r.mailjet.com/nl/0o/349n.html>
26/01/2013 - CARTE PETITION | Téléphonie mobile & santé : une loi... maintenant !
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/4m5r.html>
03/03/2013 - CARTE PETITION | Alerte aux pesticides ! <http://19.r.mailjet.com/nl/0o/o8q2.html>
21/03/2013 - GEO MOBILISATION // La carte de France des Zones sans Pesticides
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/uwh6.html>
01/04/2013 - #NDDL : QUELLE NOUVELLE !! <http://19.r.mailjet.com/nl/0o/uqz5.html>
02/04/2013 - #NDDL : Les poissons d'avril d'hier doivent être les victoires de demain...
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/u7mj.html>
30/04/2013 - Le Monde supprime sa rubrique "Planète" : la fin d'un "Monde" ?
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/tnm7.html>
23/05/2013 - [INVIT'] Colloque - Transition énergétique : Moins, mieux, autrement
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/glmo.html>
25/06/2013 - CAMPAGNE PETITION // Élevage industriel : tous victimes !
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/hjku.html>
01/07/2013 - Aidez-nous à lancer le petit livre noir des grands projets inutiles
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/iwkr.html>
30/07/2013 - Le petit livre noir des grands projets inutiles sera à NDDL les 3&4 août
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/ko7o.html>
25/09/2013 - PETITION - Projet de ferme-usine des 1000 vaches : Non merci !
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/766g.html>
19/10/2013 - CARTES PETITIONS | STOP aux Perturbateurs Endocriniens !
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/ygty.html>
02/11/2013 - ACTION URGENTE - Centrale nucléaire : 30 ans, ça suffit !
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/9k5n.html>
15/11/2013 - Nucléaire : #30ansçasuffit // Un premier bilan encourageant
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/xxsx4.html>
30/11/2013 - □ En 2014, agissez pour l'environnement ! <http://19.r.mailjet.com/nl/0o/x0jpy.html>
16/12/2013 - ACTION FLASH - Notre-Dame Des Landes : Annonce de la reprise des travaux !
<http://19.r.mailjet.com/nl/0o/x14kl.html>

Statistiques :

Au total, ce sont plus de **1 600 000** courriels qui ont été envoyés en 2013 !

En 2013, 278 794 visites ont été enregistré au total sur l'ensemble des sites d'Agir pour l'environnement.

Nombre d'adhérent en ligne :

- ponctuel : 401
- régulier : 47
- total : 427

Type - 2012 (nombre) / 2013 (nombre)

Adhésions en ligne - 293 / 427 [72 réadhésion en ligne (24,5% de fidélité)]

Don ponctuel - 10 989€ (284) / 16 431€ (401)

Don mensuel - 1 350€ (24) / 2 685€ (47)
Ulule - rien (0) / 7 695€ (244)
Eboutique - 3198,70 (285) / 4 495,99 (441)

Total des paiements en ligne en 2012 : 15537.70 €
Total des paiements en ligne en 2013 : 31306.99 €

Salons : Présence aux salons Primevère à Lyon

Participation aux activités de collectifs

L'association Agir pour l'Environnement assure une présence régulière dans les réunions des collectifs dont elle est membre. Elle a en particulier contribué aux travaux du Réseau Action Climat sur le lien « agriculture-climat », « énergie-transport », et a engagé en décembre une participation aux travaux du groupe PAC2013 sur la réforme de la Politique Agricole Commune. L'association participe également à l'animation du collectif des élus pour l'abeille ainsi qu'au comité des élus pour les alternatives aux pesticides.

Rapport financier 2013 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le XXXX XXXXXXXX 2014

Pour la troisième année consécutive, **nous finissons l'année avec un résultat positif... de 907 euros**. Sur un exercice dont la totalité des produits s'élève à 355 558 euros, nous pouvons estimer que nous finissons quasiment à l'équilibre. Nos fonds propres passent de 39 756 à 40 663 € (essentiellement immobilisés dans les "murs" de l'association).

Le second enseignement, c'est que **notre part d'autofinancement reste très bon puisque cette année encore, cette part dépasse les 81% de nos recettes**. Si on y ajoute les aides à l'emploi (peu susceptibles de baisser), **notre "dépendance" aux subventions baisse de 2 points d'une année sur l'autre pour s'établir à 14,34% de nos recettes**. Les recettes "online" augmentent également sensiblement pour atteindre quasiment 30 000 euros (en intégrant l'opération Ulule), soit 8% de nos recettes. Enfin, plus de 21% de nos recettes proviennent des prélèvements automatiques.

En 2013, nous avons reçu le concours financier de :

- Ministère de l'Ecologie et du Développement durable (4,22 % des recettes)
- Réserve parlementaire (4,22 % des recettes)
- La Région Ile de France (3,64 % des recettes)
- La Mairie de Paris (2,25 % des recettes)
- L'ASP – Aides à l'emploi (3,17 %)

A ces aides ponctuelles sont venus s'ajouter les cotisations des adhérents, prélèvements automatiques, dons et contributions aux frais de campagne. Les adhésions à l'association représentent 7,58 % (26 919 €) auxquels il est possible d'ajouter les prélèvements mensuels pour 76 139 € (21,48 %) ainsi que les contributions volontaires pour 135 770 € soit 38,23 %. La totalité des versements effectués au titre des cotisations, prélèvements, contributions volontaires et achat de matériels représentent 81,10 % des recettes de l'association.

Troisième enseignement qui doit nous faire réfléchir : **Un tiers de nos recettes se concentre en décembre**. Nous "découvrons" le résultat de l'association... en janvier. Il est donc extrêmement difficile d'anticiper en réduisant (ou pas) la voilure afin de nous approcher de l'équilibre budgétaire.

A l'avenir, un effort tout particulier devra être entrepris afin d'inciter nos adhérents et donateurs à opter pour des prélèvements automatiques, assurant de fait à l'association une visibilité et une pérennité encore plus importante.

Malgré la crise amenant certaines personnes à réinterroger leur soutien accordé aux associations, force est de constater que l'association a su tisser une relation suffisamment forte avec ses donateurs et adhérents lui permettant de maintenir quasi-intégralement son autonomie financière.

Nous ne pouvons que nous féliciter du haut niveau d'indépendance financière de l'association vis-à-vis des pouvoirs publics. Nous ne pouvons que remercier toutes celles et ceux qui ont fait confiance à Agir pour l'Environnement en soutenant financièrement l'association. Comme en 2013, nous tenterons d'être à la hauteur de cette confiance.

Marc BARRA,
Trésorier